



## *COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC*

Le 5 décembre 2013

### AVIS AUX MEMBRES DU BARREAU

### COUR SUPÉRIEURE – DIVISION DE MONTRÉAL

### **SONDAGE CRA**

J'incite fortement les avocats et avocates de la région de Montréal qui participent à une CRA, tenue à Montréal ou en Périphérie, à compléter et à retourner le questionnaire de sondage qui leur est alors distribué.

En effet, ce sondage constitue une première depuis l'entrée en vigueur en janvier 2003 des dispositions du *Code de procédure civile*, quant au CRA.

Ce sondage permettra à la Magistrature et au Barreau une rétroaction scientifique de la part des participants, en vue de l'amélioration continue de cette activité.

Nous rappelons qu'il est souhaitable de remplir un nouveau questionnaire après chaque CRA, car la nature du dossier et l'identité des intervenants peuvent résulter en des réponses différentes.

Nous souhaitons recueillir le plus tôt possible le nombre de questionnaires requis pour assurer la fiabilité du sondage, pour enfin passer à la phase cruciale du dépouillement et de l'analyse, puis de la publication des résultats.

Votre collaboration est très appréciée. Merci!

François Rolland  
Juge en chef